

PARTIE 3 – DOCUMENTS D'APPEL DE PROPOSITIONS

Bordereau de proposition

Je, soussigné(e), _____ représentant(e) dûment autorisé(e) de l'entreprise dont l'adresse d'affaires est la suivante :

(Si une personne physique, date de naissance : _____)

Après avoir lu attentivement et examiné les documents d'appel de propositions relatifs à l'exploitation du comptoir de service alimentaire de l'aréna Jacques-Chagnon, et en comprenant pleinement leur portée et leurs exigences, je m'engage, au nom de l'entreprise, envers la Ville de Waterloo, à fournir les services décrits dans lesdits documents, conformément aux conditions qui y sont stipulées, ainsi qu'à verser le loyer prévu.

DÉCLARATION DU PROPOSEUR

Le soussigné certifie :

- Avoir visité les lieux et évalué les conditions d'exécution du mandat, incluant les contraintes et les particularités liées aux installations, notamment celles décrites au cahier des charges spécifiques ;
- Avoir reçu et pris connaissance de l'ensemble des documents relatifs au présent appel de propositions ;
- S'engager à respecter toutes les conditions, exigences et spécifications prévues aux documents d'appel de propositions.

Signature : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Date : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Formulaire de proposition

Le proposeur doit présenter, par écrit, de façon claire, précise et structurée, les éléments pertinents pour chacun des critères du système de pondération démontrant sa capacité à réaliser le mandat. Seuls les renseignements fournis dans la proposition seront pris en considération.

Le document doit être daté, signé et présenté selon l'ordre des éléments ci-après.

CRITÈRE 1 — EXPÉRIENCE PERTINENTE (40 POINTS)

Le proposeur doit démontrer son expérience pertinente ainsi que celle de son équipe (si connue à la date du dépôt), notamment en lien avec l'exploitation de services alimentaires ou d'activités similaires.

L'information fournie peut inclure, sans s'y limiter :

- Les expériences professionnelles pertinentes du proposeur ;
- Les mandats similaires réalisés antérieurement ;
- Les compétences et formations spécifiques en lien avec le domaine alimentaire ;

La description de l'équipe de travail pressentie et leurs expériences respectives.

Initiales

CRITÈRE 2 — FORMATION (15 POINTS)

Le proposeur doit démontrer sa formation pertinente en lien avec le domaine de la restauration, ainsi que celle de son équipe, si celle-ci est connue à la date du dépôt.

L'information fournie peut inclure, sans s'y limiter :

- Les formations académiques ou professionnelles pertinentes ;
- Les certifications ou attestations (ex. : MAPAQ, hygiène et salubrité, gestion alimentaire, etc.) ;
- Les formations continues ou spécialisations en lien avec l'exploitation d'un service alimentaire ;
- Les qualifications et formations des membres de l'équipe pressentie.

Initiales

ADDENDA

Nous accusons réception des addendas ci-dessous et confirmons que toutes les instructions qui y sont contenues ont été prises en compte dans la préparation de la présente soumission.

Addenda n°

Date

CRITÈRE 3 — BORDEREAU DE PRIX FORFAITAIRE (30 points)

Il est obligatoire pour les soumissionnaires, sous peine de rejet automatique de leur soumission, de compléter le présent bordereau de prix en entier (à l'exception de l'option de renouvellement).

Le détail de la proposition doit être joint au présent formulaire, sous forme de document complémentaire, afin de démontrer les qualifications de l'entreprise et le respect des critères d'évaluation qualitative (notamment ceux décrits à l'article 6).

Description	Prix forfaitaire mensuel (loyer payable à la Ville) :
Proposition globale (« tout inclus ») pour l'exploitation du comptoir de service alimentaire de l'aréna Jacques-Chagnon, incluant la conservation des revenus d'exploitation par le proposant.	\$
	Durée X 8 mois
Sous-total	
TPS :	\$
TVQ :	\$
Total :	\$

OPTION DE RENOUVELLEMENT (ÉTÉ 2027)

Advenant que la Ville exerce son option de renouvellement pour la période estivale 2027, le proposant offre un prix forfaitaire mensuel de : _____ \$ (plus taxes applicables)

Signé à _____

En date du _____ 2026

Signature du représentant autorisé : _____

CRITÈRE 4 — MENU PROPOSÉ (15 POINTS)

Le proposeur doit présenter un projet sommaire du menu qu'il entend offrir à la clientèle de l'aréna Jacques-Chagnon, incluant les prix de vente.

L'information fournie doit permettre d'évaluer la qualité, la diversité et l'adéquation de l'offre alimentaire. Elle peut inclure, sans s'y limiter :

- La liste des aliments et boissons proposés ;
- Les prix de vente pour chacun des items ;
- La variété de l'offre (repas, collations, boissons, options santé, etc.) ;
- L'adaptation du menu à la clientèle cible (jeunes, familles, sportifs, événements) ;
- La présence d'options saines ou alternatives ;
- La capacité opérationnelle.

Initiales



FORMULAIRE DE PROPOSITION — 2026-JC-01

GESTIONNAIRE DU COMPTOIR DE SERVICE ALIMENTAIRE

ARÉNA JACQUES-CHAGNON

Nom de l'entreprise soumissionnaire :	
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :	
Adresse de l'entreprise :	
Date de la visite des lieux :	
Téléphone :	Courriel :
Numéro de TPS :	Numéro de TVQ :
L'entreprise soumissionnaire a (<i>cochez la case applicable</i>) :	
☐ 25 employés et plus	☐ Moins de 25 employés

Je, soussigné(e), agissant en mon nom personnel et au nom du soumissionnaire que je représente, déclare avoir lu et examiné attentivement les documents d'appel de propositions relatifs à la gestion du comptoir de service alimentaire de l'aréna Jacques-Chagnon et en comprendre pleinement la portée.

Je m'engage, par la présente, envers la Ville de Waterloo à fournir les services conformément aux documents d'appel de propositions et à payer le loyer prévu.

Je certifie également ce qui suit :

1. Détenir l'autorité nécessaire pour représenter l'entreprise et accepter, sans réserve, l'ensemble des clauses, charges et conditions prévues aux documents d'appel de propositions, sauf celles acceptées explicitement par écrit par la Ville ;
2. Avoir obtenu tous les renseignements nécessaires pour préparer la proposition et exécuter le mandat, notamment en ce qui concerne les lieux, les conditions d'accès, l'état des installations et les contraintes pouvant influencer l'exécution du contrat ;
3. Avoir pris connaissance des exigences d'intégrité applicables aux contrats publics, notamment celles prévues aux articles 21.26, 21.26.1 et 21.28 de la **Loi sur les contrats des organismes publics**, et m'engager à m'y conformer pendant toute la durée du contrat ;
4. M'engager à respecter les dispositions de la **Charte de la langue française**. Le cas échéant, si l'entreprise compte 25 employés ou plus, fournir sans délai un certificat de francisation ou tout document équivalent attestant de sa conformité.

Nom du signataire : _____

Fonction : _____

Signature : _____

Date : _____